

# ASSOCIATIONS CULTURELLES

Quelques informations d'actualité qui vous sont destinées.

## ENQUETE FLASH DE L'UFISC #2

Alors que l'année 2020 vient de s'achever, l'objectif de cette nouvelle enquête est de **disposer d'indicateurs précis permettant la comparaison entre les exercices réalisés 2019 et 2020 des structures, afin de mesurer l'impact réel de la crise sur l'économie et l'emploi dans le secteur des arts et de la culture.** Cette enquête de rayonnement national est adressée à l'ensemble du champ culturel. Le questionnaire en ligne (15 min à remplir) est accessible sur le lien suivant :

<http://ufisc.org/politiques-publiques/63-documentation-coconstruction-des-politiques-publiques/404-enquete-flash-2-culture-vs-covid-404.html>

Les renseignements récoltés permettront d'affiner les arguments du secteur auprès des pouvoirs publics - gouvernement et collectivités – concernant les aides et dispositifs à poursuivre, à renforcer ou à réinventer pour maintenir le secteur culturel en activité à travers des remontées objectives de terrain.

## LES FONDS DE SOUTIEN MUSIQUE

Le Centre National de la Musique (CNM) a annoncé le renforcement de ses dispositifs de soutien au spectacle vivant et leur ouverture au classique et au contemporain.

Ce renforcement s'articule autour de **trois dispositifs** :

- Le Fonds de sauvegarde des acteurs du spectacle vivant de musique et de variétés, porté à 50 millions d'euros et ouvert aux opérateurs des musiques de patrimoine et de création
- Le Fonds de compensation des pertes de billetterie
- Le Fonds de soutien à la diffusion alternative, pour accompagner la reprise d'activité.

*A savoir* : le Fonds de sauvegarde 2 est désormais ouvert également aux musiques de patrimoine et de création et parmi les critères de recevabilité l'un d'entre eux exclu les structures qui n'ont pas un CDI à temps plein. Pour en savoir plus, visionnez le replay du webinaire de présentation ici :

<https://www.fevis.com/webinaire-de-presentacion-des-dispositifs-exceptionnels-du-cnm-9-decembre-15h/>

## LES FONDS DE SOUTIEN SPECTACLE VIVANT

Le nouveau portail du **Fonds d'Urgence pour le Spectacle Vivant 2** est ouvert depuis le 23 décembre à l'adresse <https://fusv.org>.

Le FUSV 2 s'adresse aux mêmes catégories d'attributaires que le FUSV 1 : Exploitants de théâtres, Entrepreneurs de spectacles de théâtres, Compagnies, **dans des conditions d'éligibilité précisées dans son Règlement général**, accessible en lien sur le portail, que chaque demandeur est invité à consulter soigneusement.

## LE NOUVEAU FONDS D'UrgencESS

Olivia Grégoire, Secrétaire d'État à l'économie sociale, solidaire et responsable, a annoncé ce matin le lancement du Fonds UrgencESS, destiné à **soutenir les structures de l'ESS jusque 10 salariés**.

Ce fonds sera porté par **France Active**.

Le fonds, dont l'objectif est de contribuer à la relance et à la préservation des emplois des structures de l'ESS, sera déployé à compter **25 janvier 2020** partout en France via un formulaire de contact unique en ligne : <https://www.urgence-ess.fr/>

Si votre structure est concernée, vous pourrez y déposer une demande, puis vous serez redirigé-e-s vers les associations de France Active en charge de l'instruction des dossiers.

Le fonds UrgencESS proposera aux structures une aide ponctuelle, sous forme de prime, d'un montant forfaitaire en fonction du nombre de salariés :

- 5000 € pour les structures de 1 à 3 salariés,
- 8000 € pour les structures de 4 à 10 salariés.

## MECENAT CULTUREL

L'association Opale, qui intervient auprès des porteurs de projets artistiques et culturels, a publié la quatrième édition de son **guide sur le mécénat**. Y sont consignés une trentaine de fondations ainsi que des exemples de projets culturels soutenus.

Article explicatif : <https://www.associationmodeemploi.fr/article/le-mecenat-culturel-trente-fondations-interestantes.72274#xtor=EPR-1&email=w.martija@fa-airdie-occitanie.org>

Guide à télécharger :

[https://www.opale.asso.fr/IMG/pdf/2020\\_opale\\_guide\\_mecenat\\_associations\\_culturelles.pdf](https://www.opale.asso.fr/IMG/pdf/2020_opale_guide_mecenat_associations_culturelles.pdf)

## POUR CONTINUER A VOUS INFORMER

WEBINAIRES CDAMAC (Centre d'assistance mutualisé Art&Culture)

- jeudi 11 mars de 14h30 à 16h : webinaire "prévention des risques psycho-sociaux & économiques"
- jeudi 29 avril de 14h30 à 16h : webinaire "relations aux collectivités publiques"

Les liens d'inscription pour participer seront affichés sur la page d'accueil d'Opale : <https://www.opale.asso.fr/>